



ORSPERE SAMDARRA

## Création d'un livret sur « le recours à l'interprétariat en santé »

### Outil à destination des professionnels et bénévoles qui accompagnent les publics en situation de migration

Dans le cadre de la création d'un livret sur « le recours à l'interprétariat en santé », l'Orspere-Samdarra vous sollicite afin de répondre à quelques questions. Ces réponses nous permettront de cerner aux mieux vos besoins pour le contenu de celui-ci.

Nous vous remercions de bien vouloir remplir le formulaire (environ 5 minutes) avant le 29 mai.

Il est prévu que l'outil soit diffusé au mois de juillet 2020. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question supplémentaire : [orspere-samdarra@ch-le-vinatier.fr](mailto:orspere-samdarra@ch-le-vinatier.fr)

**Quelle est votre profession ?**

.....  
.....

**Dans quelle(s) structure(s) intervenez-vous ?**

.....  
.....

**Avez-vous dans le cadre de vos activités recours à l'interprétariat ?**

.....  
.....  
.....

**Si oui/non, pourquoi ?**

.....  
.....  
.....

**Quels sont vos attentes de contenus d'un outil sur l'interprétariat : (cocher une réponse)**

- L'inscription de l'interprétariat dans la loi (cadre juridique, textes de référence...)
  - Essentiel
  - Important
  - Utile

- Inutile
- Comment faire remonter des situations problématiques au vu du non recours à l'interprétariat ?
  - Essentiel
  - Important
  - Utile
  - Inutile
- Conseils pratiques pour travailler au mieux avec interprète
  - Essentiel
  - Important
  - Utile
  - Inutile
- Comment faire appel à un interprète de manière pratique
  - Essentiel
  - Important
  - Utile
  - Inutile

**Selon vous quelles sont les idées reçues sur l'interprétariat les plus fréquentes ? (il est possible de cocher plusieurs réponses)**

- l'interprétariat coûte cher
- tout le monde peut être sollicité en tant qu'interprète, aucune formation spécifique n'est nécessaire
- l'interprète n'a pas besoin d'avoir connaissance du contexte ni du cadre de la consultation
- l'interprète sait ce qu'il doit faire : il n'est pas nécessaire de prendre un temps pour lui présenter le cadre du travail de traduction et lui exposer nos attentes
- l'interprète connaît les domaines dans lesquels il intervient, il n'est pas nécessaire de lui apporter des explications en amont de son intervention
- il n'est pas nécessaire de prendre un temps pour échanger avec l'interprète après le temps de traduction
- s'il est possible de faire sans interprète, c'est mieux
- il est attendu de l'interprète qu'il traduise les propos de manière littérale, sans interprétation de sa part, ni émotion
- il est difficile de vérifier si la traduction de l'interprète est fidèle à ce qui a été dit
- souvent, l'interprète ne reste pas à sa place et se permet d'intervenir au-delà de ses fonctions
- le temps de traduction de l'interprète est souvent trop long
- la confidentialité de l'entretien n'est pas garantie lorsque l'on fait appel à un interprète
- Autres :  
.....  
.....  
.....



## ORSPERE SAMDARRA

Souhaitez-vous nous partager une situation emblématique des difficultés de recourir à l'interprétariat aujourd'hui ?

.....  
.....  
.....

Souhaitez-vous nous partager une situation particulière ou l'interprète a eu un rôle déterminant dans votre lien avec le patient ?

.....  
.....  
.....

Êtes-vous éventuellement prêts à vous impliquer, de manière ponctuelle (phase test, évaluation, consultation de l'outil pour un avis...) ?

- Oui
- Non

Si oui, vous pouvez nous laisser votre adresse mail ci-dessous :

.....  
.....  
.....

**Merci à vous !**